

Drummondville, mars 2025

Madame Pascale Déry  
Ministre de l'enseignement supérieur  
600, rue Fullum, 7e étage  
Montréal (Québec) H2K 4S7

**Objet : Valorisation du DEC en Techniques d'éducation à l'enfance**

Madame la Ministre Pascale Déry,

Je me permets de parler aux noms des personnes enseignantes faisant partie de l'exécutif de l'Association des enseignantes et enseignants en Techniques d'éducation à l'enfance. La majorité d'entre nous avons travaillé dans le domaine de l'enfance avant de nous tourner vers l'enseignement. Nous portons en nous l'héritage de la profession d'éducatrice ou d'éducateur à l'enfance et nous avons à cœur le réseau des services éducatifs.

Aujourd'hui, nous souhaitons exprimer notre profonde préoccupation face à la décision de mettre fin prématurément au Programme de bourses Perspective Québec, qui soutenait et valorisait la formation initiale complète qu'offre le DEC en Techniques d'éducation à l'enfance.

Comme vous le savez, le domaine de l'éducation à l'enfance est confronté à de multiples défis nécessitant une attention immédiate : salaires inadéquats, conditions de travail difficiles et manque de reconnaissance professionnelle figurent parmi les principaux obstacles au recrutement et à la rétention du personnel qualifié. Cette situation compromet la qualité des services de garde éducatifs, comme l'a souligné le rapport du Vérificateur général du Québec en mai 2024.

Dans ce contexte, la valorisation du DEC en Techniques d'éducation à l'enfance est un enjeu crucial, qui relève directement de votre pouvoir et de votre responsabilité ministérielle.

Au fil des dernières années, diverses initiatives prometteuses ont été mises en place pour soutenir le recrutement et la reconnaissance de cette formation :

- Les bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires (qui ne sont plus accessibles depuis le Programme de bourses Perspective Québec)
- L'actualisation du programme DEC Techniques d'éducation à l'enfance
- Le financement pour l'apprentissage en milieu de travail (AMT)
- Le financement pour la mise en place d'un DEC intensif
- Le financement pour promouvoir la mixité en éducation à l'enfance
- Le financement favorisant la conciliation travail-études
- Le Programme de bourses Perspective Québec pour soutenir les personnes étudiantes dans la formation

La suppression soudaine de ce dernier programme, sans préavis, porte un coup dur à nos futures cohortes d'étudiantes et d'étudiants. Cette décision est d'autant plus préoccupante qu'elle survient à un moment critique, alors que la demande de personnel qualifié est urgente et que nous commençons à observer les premiers signes encourageants d'une augmentation des inscriptions dans ce programme d'études collégiales.

Madame la Ministre, il est de votre devoir de promouvoir et de protéger le DEC en Techniques d'éducation à l'enfance. En tant que ministre de l'Enseignement supérieur, vous avez le pouvoir et la responsabilité de défendre cette formation, qui demeure la plus complète et la plus approfondie pour préparer les futurs éducatrices et éducateurs. Votre rôle, en collaboration avec le ministère de la Famille, est d'assurer un soutien actif au recrutement dans ce secteur essentiel. Il est également primordial de sensibiliser les cégeps à l'importance de maintenir le programme TÉE, y compris dans les établissements accueillant de plus petites cohortes.

Nous nous inquiétons particulièrement du fait que, tandis que le soutien financier aux étudiantes et étudiants du DEC en Techniques d'éducation à l'enfance est réduit, les subventions continuent d'être attribuées aux programmes courts et d'appoint, tels que le programme COUD et la RAC96.

Le DEC en Techniques d'éducation à l'enfance représente trois années d'études rigoureuses, de formation approfondie, permettant aux futurs éducateurs et éducatrices de mieux comprendre les besoins développementaux des enfants, d'adopter des pratiques pédagogiques adaptées et de créer un environnement propice à l'apprentissage et à l'épanouissement. Comment convaincre les jeunes d'investir trois ans dans cette formation si sa valeur et sa reconnaissance ne sont pas clairement affirmées?

Nous comptons sur vous pour agir en ministre engagée envers le réseau de l'enseignement supérieur et rétablir rapidement le Programme de bourses Perspective Québec. Une telle action aura un impact direct et positif sur l'avenir de nos enfants.

L'Association des enseignantes et enseignants en Techniques d'éducation à l'enfance reste à votre disposition pour discuter de la valorisation du diplôme d'études collégiales.

Nos salutations,

**Caroline Doré**

Présidente de l'AEETÉE

Appuyée par :

Patrick Desrochers, Vice-Président

Mélanie Rousseau, Trésorière

Geneviève Paquette, Administratrice

Sandrine Beauchamp, Administratrice

Karine Soucy, Administratrice